

Petite balade sur les hauteurs de La Comté sur de bons chemins. Par temps clair, le panorama est superbe et si vous avez plus de chance que moi, vous apercevrez quelques chevreuils.

Durée	3h 25	Difficulté	Moyenne
Distance	10,92 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	108 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	117 m	Commune	Rebreuve-Ranchicourt (62150)
Point haut	184 m	Région	Chaîne des Terrils
Point bas	63 m		



Description

Départ : [Rebreuve-Ranchicourt](#), place du 19 mars 1962.

(D/A) Prendre en face la Rue de l'Église jusqu'au cimetière. Le traverser et prendre l'escalier de gauche pour atteindre la D341. La traverser sur le passage protégé pour trouver en face une sente qui coupe le talus et rejoint la Rue du Moulin. Traverser la Brette (cascade) et atteindre la Chaussée Brunehaut.

(1) La traverser et prendre en face, le long de la ferme un bon chemin qui va nous mener à Fréwillers. Ignorer tous les chemins à droite et à gauche et, en gardant la direction Sud-Ouest, atteindre la D72.

(2) La suivre sur la droite jusqu'à un croisement (calvaire sur la droite).

(3) Prendre à droite. Laisser un chemin qui part sur la droite et rejoindre un croisement.

(4) Prendre de nouveau à droite. On se trouve maintenant sur le parcours du PR® de "la Haute Vallée de la Lawe" (balisage Jaune). C'est un large chemin qui file plein Nord avec quelques passages un peu humides. Après un rétrécissement, il vire à gauche, puis à droite en lisière de champ (ce passage est parfois un peu glissant). Rejoindre un chemin que l'on suit sur la gauche pour arriver à un croisement.

(5) Partir à droite avec le GR® 127 (balisage Blanc et Rouge) qui va nous ramener à Rebreuve. Au croisement suivant, obliquer à droite et toujours en descendant, rejoindre la Chaussée Brunehaut.

(6) Quitter le GR® qui part à droite pour prendre en face la Rue Rohanel. Traverser la Brette et arriver face à la chapelle du château (girouette avec tête de loup). Prendre à droite, puis de nouveau à droite (joli raidillon) pour atteindre la D341. La traverser et rejoindre le parking **(D/A)**.

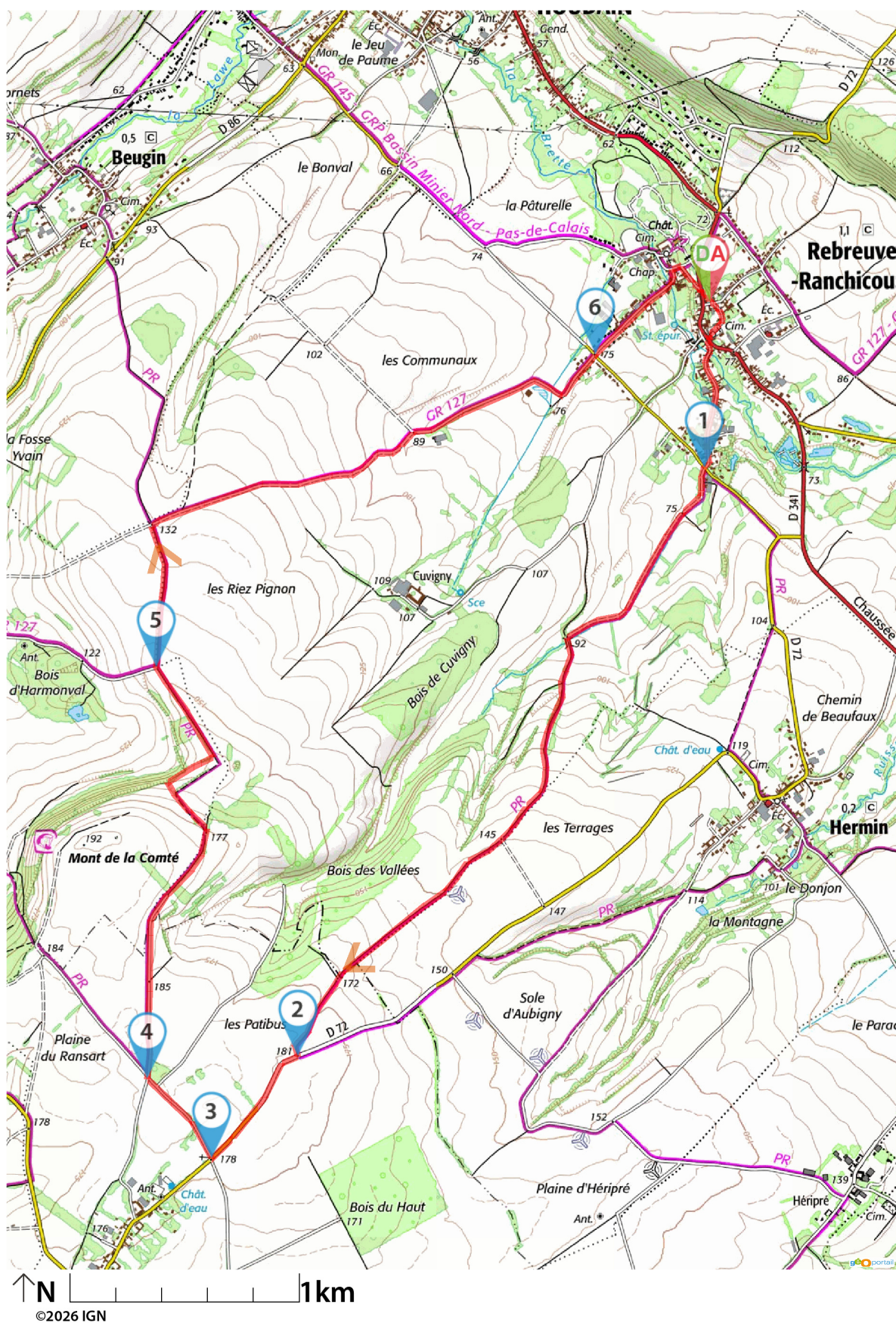
Points de passage

- D/A Place du 19 mars. Vers la - Brette (rivière) - Affluent de la Lawe**
N 50.438226° / E 2.554721° - alt. 77 m - km 0
- 1 Chaussée Brunehaut**
N 50.431713° / E 2.554384° - alt. 71 m - km 0.8
- 2 Jonction D72**
N 50.408608° / E 2.529342° - alt. 179 m - km 4.14
- 3 Calvaire**
N 50.404601° / E 2.524021° - alt. 176 m - km 4.74
- 4 Jonction avec parcours PR**
N 50.407733° / E 2.520073° - alt. 181 m - km 5.19
- 5 Jonction avec GR127**
N 50.423883° / E 2.52063° - alt. 148 m - km 7.32
- 6 Chaussée Brunehaut**
N 50.436158° / E 2.547667° - alt. 75 m - km 10.16
- D/A Place du 19 mars**
N 50.438228° / E 2.554724° - alt. 77 m - km 10.92

Informations pratiques

Comme toujours, de bonnes chaussures sont indispensables et le bâton pas inutile. Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-cuvigny/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.